

Envoi : 13/11/2020

Réception par le Préfet : 13/11/2020

Publication : 20/11/2020



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

## Extrait des délibérations

de la Commission permanente

N° CP-2020-11-6-8

Séance du vendredi 13 novembre  
2020

### **SUBVENTION AU SYNDICAT MIXTE DU BARRAGE DE KRUTH-WILDENSTEIN TRAVAUX 2020**

**Présidence de :** M. Rémy WITH

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, MUNCK, Mmes PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. STRAUMANN, Mme VALLAT, M. VOGT.

#### **EXCUSEES AVEC PROCURATION :**

Mme ORLANDI donne procuration à M. WITH, Président du Conseil départemental.  
Mme MARTIN donne procuration à M. Lucien MULLER

#### **ABSENT :**

M. TRIMAILLE.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2020-5-12-3 du 28 août 2020 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2019-6-6-1 du 13 décembre 2019 relative aux Politiques de l'Environnement et du Cadre de Vie,
- VU les statuts du Syndicat mixte d'études, d'aménagement et d'exploitation du site du Barrage de KRUTH – WILDENSTEIN,
- VU le budget primitif 2020 du Syndicat mixte d'études, d'aménagement et d'exploitation du site du Barrage de KRUTH – WILDENSTEIN,
- VU la demande de subvention présentée par le Syndicat précité,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie en date du 9 octobre 2020,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Attribue une subvention d'investissement de 28 440 € versée en une fois au Syndicat mixte d'études, d'aménagement et d'exploitation du site du Barrage de KRUTH-WILDENSTEIN pour ses travaux d'aménagement de l'année 2020 relatifs à la poursuite de la restauration du château du Schlossberg, correspondant à 90 % d'une dépense subventionnable de 31 600 € HT.

La dépense sera prélevée sur le Programme C214, Chapitre 204, Nature 204152, Fonction 61.

MM GRAPPE, HABIG, VOGT, FERRARI et Mmes LUTENBACHER, ORLANDI ne participent ni au débat ni au vote en leur qualité de titulaire du Syndicat mixte

LE PRESIDENT  
Remy WITH

Adopté à l'unanimité